



Lancement officiel de la nouvelle Charte Ecoresponsable

Mardi 8 Mars - salle Maremne - Tosse



PROGRAMME

Rencontre annuelle des Chartés Tourisme Durable

Mardi 8 mars à 9h30 à Tosse – Salle Maremne

9h30– Lancement officiel de la nouvelle Charte écoresponsable

- Rappel de la démarche Tourisme durable initiée collectivement
- Présentation de la nouvelle Charte écoresponsable et de ses critères
- Un nouvel enjeu de la Charte, la pollution numérique présentée par la MONA

10h30 – Visites de Prestataires engagés dans la démarche tourisme durable

- La réserve naturelle de l'Etang Noir à Seignosse
- L'Ecolodge les Echasses à Saubion

12h30 – Présentation de la démarche du Pôle culinaire de la Communauté de communes MACS et Déjeuner en commun (sur inscription)

14h30 – Atelier collaboratif Fresque du Climat (places limitées)

- 3h pour comprendre les enjeux du changement climatique

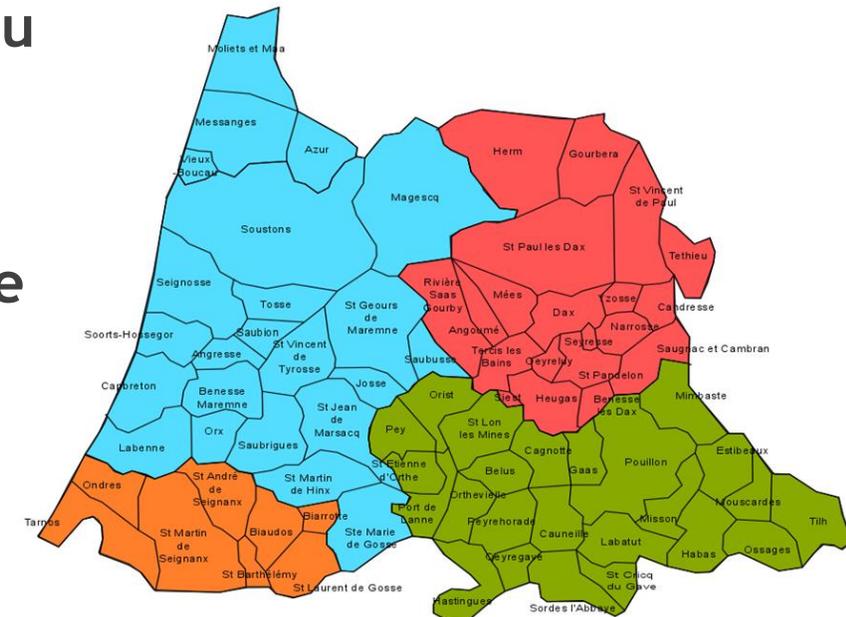
17h30 : Clôture et perspectives



En préalable...



- ▶ Depuis 2019, le Pays, un syndicat mixte - PETR - fédérant les 4 EPCI
- ▶ Des missions variées et complémentaires au service du développement local dont le tourisme
- ▶ 2016 - 2022 : Un Projet de développement touristique
 - Dispositif NOTT en partenariat avec la région
 - Sur 5 axes stratégiques dont le Tourisme durable



Démarche tourisme durable

- ▶ Démarche initiée en 2010 - 2012 - « Penser autrement le tourisme »
- ▶ Réseau de 30 à 58 structures chartées sur le Sud des Landes en 10 ans
- ▶ De 14 à 6 OT dont 4 OTI - 4 EPCI avec différents dispositifs complémentaires
- ▶ Une partie en Zone Natura 2000, 3 Réserves Naturelles...
- ▶ Démarche centrée sur
 - Un réseau d'acteurs coordonné et animé par le Pays, les OT et EPCI
 - Groupe Projet dédié
 - Des temps de rencontres, d'accompagnement et de formation (PLP - Rencontre annuelle des chartés - Forum - Conférence)
 - Des outils de sensibilisation (kit sensibilisation à destination des socioprofessionnels, ...)
 - Des outils de valorisation : logo, site internet, plaque...



Le réseau des acteurs touristiques engagés

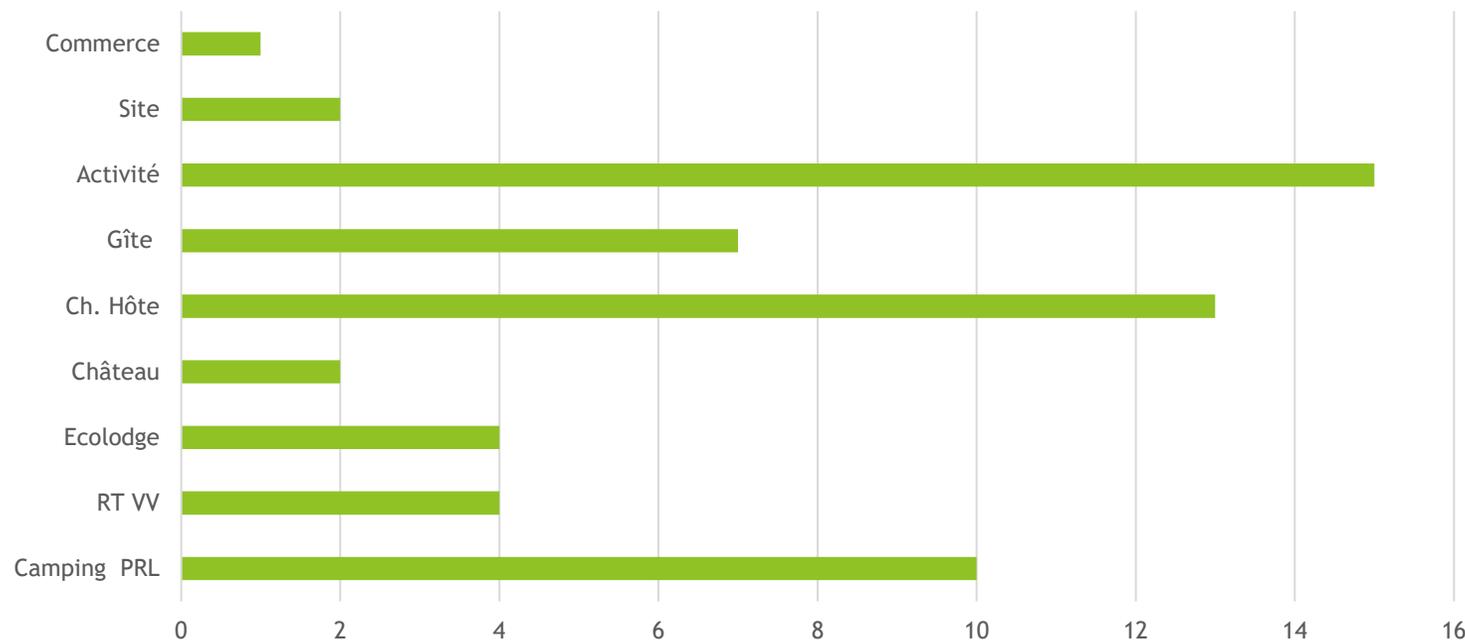


► Le réseau :

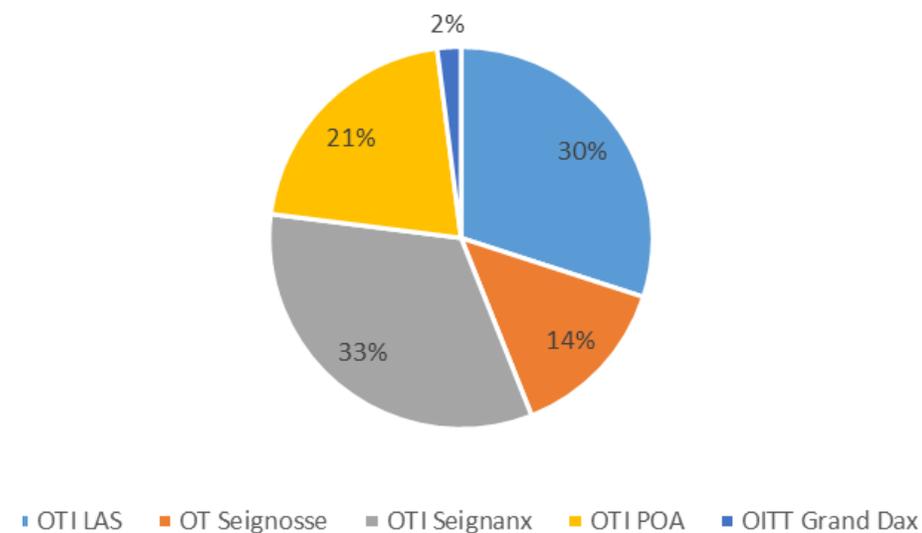
- Chartés tourisme durable : 58 structures en 2021
- Groupe Tourisme Durable : 17 structures en 2021
- Une charte co-construite depuis 2012

► Une démarche participative, de co-construction

Répartition des chartés



Répartition des chartés par OT



Evolution de la charte



► Objectifs ou défis 10 ans après la première charte

- Donner un nouveau souffle,
- Répondre aux attentes des socioprofessionnels et s'adapter au contexte passé et vécu,
- Pousser l'exigence au regard de la capitalisation de l'expérience et des nouvelles réglementations,
- Répondre aux attentes des consommateurs attirés par ce type de démarche,
- Être en synergie et complémentarité des démarches extraterritoriales, notamment à l'échelle régionale.

► Plusieurs propositions :

- Arrêt de la Charte, Engagement simple et lisible, Charte transversale

► Volonté collective d'une nouvelle charte :

- basée sur le volontariat
- fondée sur une démarche de progrès
- transversale et enrichie
- avec des temps de diagnostic, de mesure-bilan et d'accompagnement



La nouvelle charte

- ▶ Un nouveau nom : la charte d'engagement écoresponsable
- ▶ Objectif => permettre aux professionnels du tourisme d'être sensibilisés, de porter des valeurs, de participer à un réseau, de s'engager et surtout d'éveiller les consciences sur certains enjeux.
- ▶ Public cible : hébergement, activité, restaurant...
- ▶ Un contenu en évolution :
 - 10 critères généraux et 26 sous-critères
 - Acheter éco-responsable et local
 - Réduire la consommation d'énergie
 - Favoriser la biodiversité
 - Préserver la ressource en eau
 - Diminuer la production de déchets
 - Limiter la pollution numérique
 - Sensibiliser à cette démarche
 - Initier des actions solidaires
 - Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel
 - Améliorer la qualité de vie au sein de la structure (RSE)
 - Des exemples concrets pour chaque sous-critère



La nouvelle charte

- ▶ Une charte signée par 3 parties prenantes : Pays - OT/EPCI - Prestataire
- ▶ Une durée d'engagement allongée : 5 ans au lieu de 3 ans
- ▶ Une méthode d'accompagnement au plus près du terrain avec une simplification des outils
 - Un interlocuteur privilégié
 - Un seul et même document
 - Un diagnostic plus poussé sur une logique de valorisation du réseau
 - Un système de case à cocher et de comptabilisation
 - Des actions complémentaires prises en compte
 - Un outil mesure à disposition pour les consommations et productions

Cases à cocher	Nombre total
Nombre total de critères :	26
Nombre total de sous-critères :	72
Nombre de critères applicables pour la structure :	
Cases cochées par la structure lors de ce diagnostic :	
<input type="radio"/> Conforme	
<input type="radio"/> En cours	
<input type="radio"/> Non conforme	
<input type="checkbox"/> Non applicable	
Projet et/ou action complémentaires précisés :	
Taux de conformité :	

➢ Taux de conformité préconisé : 70%

12	Préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables	
	A - Utilisation de piles rechargeables	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	B - Utilisation de panier ou cabas (pas de sac plastique)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	C - Utilisation de carafes et verres non jetables (en verre...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
Autres à préciser / Pour aller plus loin, consulter le guide : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-que-faire-dechets.pdf		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours

Les étapes pour être candidat

Etapes en 2021	Un Document
Identification de candidats potentiels (OT, réseau, EPCI, Pays...)	<p>CHARTRE TOURISME DURABLE</p> <p>Un seul et même document « Charte » avec les cases à cocher pour une utilisation à chaque étape :</p> <p>un seul et même document pour l'autodiagnostic, le diagnostic sur place, le dossier de candidature, le document signé par les 3 parties ...</p> <p>Ce document sera enrichi au fur et à mesure des étapes.</p> <p>En réflexion : un outil en ligne...</p>
Explication par l'OT et mise en relation	
=> Autodiagnostic à proposer en amont (en ligne ou papier)	
Visite et Diagnostic sur place par un binôme (OT/EPCI/Pays)	
Montage du dossier (candidat / OT référent)	
=> Présentation en Groupe TD pour pré-validation et conseils	
Présentation en Comité technique pour validation	
Retour de la validation par le Comité et signature par les 3 parties	
Mise à disposition des outils par l'OT référent	

Charte d'engagement écoresponsable 2021

LES CRITÈRES : Les signataires s'engagent à

✓ Acheter éco-responsable et local

- 1/ Favoriser des prestataires et des fournisseurs écoresponsables et/ou locaux
- 2/ Préférer des produits éco-labellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement
- 2/ Nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires

✓ Réduire la consommation d'énergie

- 4/ Acheter ou remplacer les équipements électriques par des appareils de classe A ou des équipements de basse consommation
- 5/ Opter pour une utilisation raisonnée des appareils électriques
- 6/ Favoriser le recours aux énergies renouvelables

✓ Favoriser la biodiversité

- 7/ Limiter l'entretien des espaces verts, et si nécessaire utiliser des produits écolabellisés ou des traitements alternatifs, sans pesticide
- 8/ Utiliser des espèces végétales locales pour les futures plantations, et/ou mettre en place des outils pour favoriser la biodiversité

✓ Préserver la ressource en eau

- 9/ Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels, et en limitant au strict nécessaire les produits dangereux
- 10/ Réduire la consommation d'eau et installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit (<8litres / minute) pour la robinetterie

✓ Diminuer la production de déchets

- 11/ Installer ou indiquer un tri sélectif des déchets facilement accessible y compris des déchets dangereux
- 12/ Préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables

✓ Limiter la pollution numérique

- 13/ Optimiser la gestion des courriers électroniques
- 14/ Optimiser la gestion des données numériques

✓ Sensibiliser à cette démarche

- 15/ Informer la clientèle, le personnel et les partenaires de la démarche tourisme durable
- 16/ Valoriser le réseau des acteurs chartés tourisme durable auprès de la clientèle et des acteurs locaux
- 17/ Transmettre son savoir et/ou mettre à disposition de la documentation sur l'offre nature locale auprès des clients
- 18/ Favoriser les rencontres et la concertation
- 19/ Faciliter l'accès au séjour et à l'offre pour tous

La nouvelle charte

Charte d'engagement écoresponsable 2021

✓ Initier des actions solidaires

- 20/ Apporter son soutien à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif
- 21/ Avoir mis en place des actions solidaires pour soutenir certains publics

✓ Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel

- 22/ Être exemplaire dans la mise en place du protocole sanitaire au sein de l'établissement en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur et sensibiliser la clientèle

✓ Améliorer la qualité de vie au sein de la structure / Amorcer une démarche RSE ?

- 23/ Bénéficier d'un cadre de fonctionnement et le respecter
- 24/ Favoriser l'implication et la montée en compétences des personnels
- 25/ Respecter et mettre en œuvre des principes d'égalité et d'équité
- 26/ S'engager et Piloter la démarche tourisme durable

Pourquoi s'engager ou continuer à s'engager ?

Le tourisme de demain sera responsable ou ne sera pas...

Quelques pistes...

- ▶ **Tout simplement pour correspondre à vos valeurs** d'être dans une dynamique durable et la partager... pour être en adéquation avec son environnement, son cadre de vie...
- ▶ **Une tendance de plus en plus à l'écoresponsabilité**
- ▶ **Un réseau** : partage d'expériences avec des acteurs portant les mêmes valeurs, rencontres, nouveaux partenariats...
- ▶ **Un partenariat privilégié avec votre OT** en portant les mêmes valeurs (voire avec d'autres acteurs)
- ▶ **Une différenciation de votre offre** et donc une valorisation différente
- ▶ **Des possibilités d'accompagnement** plus personnalisé et une attention portée sur ce sujet par nos partenaires institutionnelles
- ▶ **Sans oublier LA CLIENTELE !**

► Vos référents au sein des Offices de tourisme :

- LAS : Isabelle et Sandrine (sandrine@landesatlantiquesud.com; isabelle@landesatlantiquesud.com)
- Seignosse : Marine (marine@seignosse-tourisme.com)
- Seignanx : Jérôme et Leslie (contact@seignanx-tourisme.com)
- Pays d'Orthe et Arrigans : Marion (m.descors@orthe-arrigans.fr)
- Grand Dax : Charlotte (charlotte.larronde@dax-tourisme.com)

► Des partenaires présents pour vous accompagner également

► Dates :

- La Rencontre des Chartés Tourisme durable le Mardi 8 Mars à Tosse
- Des ateliers de concertation (14 et 15 mars à Heugas) sur des thèmes spécifiques

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



PROGRAMME

Rencontre annuelle des Chartés Tourisme Durable

Mardi 8 mars à 9h30 à Tosse – Salle Maremne

9h30– Lancement officiel de la nouvelle Charte écoresponsable

- Rappel de la démarche Tourisme durable initiée collectivement
- Présentation de la nouvelle Charte écoresponsable et de ses critères
- Un nouvel enjeu de la Charte, la pollution numérique présentée par la MONA

10h30 – Visites de Prestataires engagés dans la démarche tourisme durable

- La réserve naturelle de l'Etang Noir à Seignosse
- L'Ecolodge les Echasses à Saubion

12h30 – Présentation de la démarche du Pôle culinaire de la Communauté de communes MACS et Déjeuner en commun (sur inscription)

14h30 – Atelier collaboratif Fresque du Climat (places limitées)

- 3h pour comprendre les enjeux du changement climatique

17h30 : Clôture et perspectives



Les visites de prestataires engagés

- ▶ Deux visites en deux groupes de 30 personnes : jaune et bleu
- ▶ Pour le covoiturage, à votre disposition : 4 mini-bus et les personnels d'offices de tourisme mobilisés
- ▶ Rappel des visites:
 - Groupe jaune avec Aline et Arnaud de 2XAventures pour les minibus et quelques voitures (OTI POA, OTI Seignanx, Pays ALO-Anne)
 - 10h30 : La réserve naturelle de l'Etang Noir à Seignosse (600 Av. du Parc des Sports - parking)
 - 11h30 L'Ecolodge les Echasses à Saubion (701 Route de la bruyère - le long de la route)
 - Groupe Rose avec Sandrine du Camping le Moussaillon et Denis de l'OTI LAS ainsi que quelques voitures (CD40, OTI LAS, Pays ALO-Claire...) :
 - 10h30 : L'Ecolodge les Echasses à Saubion
 - 11h30 : La réserve naturelle de l'Etang Noir à Seignosse
- ▶ Retour à 12h30 à Tosse

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

